

« Big bang territorial : vers un nouvel espace économique »

De grands changements institutionnels ont marqué notre territoire ces derniers mois, qu'ils soient imposés par la loi – création de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, extension du périmètre des EPCI – ou le fruit d'une volonté politique locale à l'image de la Métropole Clermont Vichy.

Ce changement d'échelle offre de vraies perspectives de développement à notre Communauté d'agglomération. Deuxième bassin de vie d'Auvergne, porté par une dynamique démographique favorable, [Vichy Val d'Allier](#) peut s'appuyer sur un solide tissu industriel et un Pôle universitaire dont les missions ont été récemment confortées. Dans un cadre exceptionnel conjuguant ville et campagne, notre agglomération constitue aussi un lieu privilégié pour l'accueil des congrès et des grandes manifestations sportives.

Pour répondre aux défis posés par le nouvel équilibre régional et renforcer le poids de notre territoire, Vichy Val d'Allier vient d'adopter son projet d'agglomération à l'échéance 2025. S'y dessine le portrait futur d'une agglomération à l'identité affirmée autour des valeurs du sport, de la santé et de la qualité de vie. Un territoire ouvert aussi sur les entreprises, facteurs de croissance et d'emploi. A cet égard, l'annuaire édité par *Vichy Val d'Allier Développement* joue pleinement son rôle pour faciliter la mise en relation des acteurs et des forces vives de notre agglomération.

Claude Malhuret, Maire de Vichy, Président de la Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier, Sénateur de l'Allier



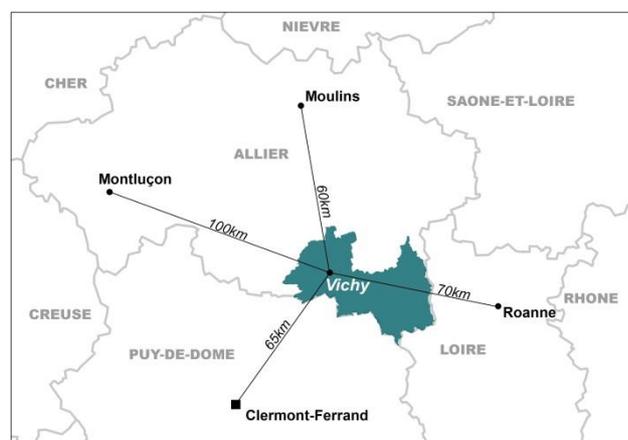
**83.265 habitants / 38 communes / 729,6 km² de superficie /
4.700 entreprises / 2.300 étudiants / www.agglo-vichyvaldallier.fr**

(chiffres incluant la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise - Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements -Sirene)

Entre rivière et montagne, l'agglomération s'agrandit !

Le nouveau schéma de coopération intercommunale de l'Allier a été rendu public par la Préfecture fin mars 2016. Le nombre d'intercommunalités devrait ainsi passer de 21 à 11 dans le département, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Alors que les trois communautés de communes de Sioule, Colettes et Boule, du Pays Saint-Pourcinois et du Bassin de Gannat s'unissent sur fond de spécificités rurales, l'agglomération de Vichy Val d'Allier prend de la hauteur avec l'intégration de la Montagne Bourbonnaise.



La Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise, station de pleine nature à l'échelle régionale et qui produit la moitié de l'énergie renouvelable du département de l'Allier, est un "poumon vert " à haute qualité environnementale situé entre les deux bassins de vie de Vichy et Roanne. La Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise travaillent depuis de nombreuses années sur des dossiers communs en matière de tourisme et de problématiques environnementales. C'est tout " naturellement " que nos deux territoires, forts de leurs atouts complémentaires, choisissent aujourd'hui de se réunir pour écrire ensemble une nouvelle page de leur développement. Une fusion qui apporte un véritable plus à nos structures et à nos habitants.

François Szypula, Président de la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise et maire d'Arronnes



Avec la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise (forte de 15 communes et quelque 6.500 habitants.), l'agglomération de Vichy Val d'Allier, seule de l'Allier à regagner des habitants (au nombre de 76.714 selon les chiffres publiés début 2016 par l'INSEE), comptera dorénavant 38 communes.

Une attractivité multi-facettes

Avec une identité « verte et bleue » revendiquée comme fil conducteur, Vichy Val d'Allier entend valoriser ses atouts traditionnels (cf. ses sources, son thermalisme, ses commerces et autres services), tout en misant sur la diversification de ses activités industrielles et son sens de l'innovation.

Qu'il s'agisse de [Percall](#), une société lyonnaise de services en ingénierie informatique qui a fêté en avril 2016 ses dix ans d'implantation à Vichy, ou de l'arrivée du groupe portugais [Renova](#) (connu pour ses rouleaux de papiers toilette et d'essuie-tout colorés) sur l'ancien site de Candia à Saint-Yorre, Vichy Val d'Allier affirme à chaque occasion son **sens de l'accueil et son dynamisme**.

Vichy représente la marque phare de la division [CAP](#) (cf. **Cosmétique Active Production**) de L'Oréal, leader mondial de la beauté. Son site de production emploie 340 personnes sur la ZI de Vichy-Rhue (Creuzier-le-Vieux), tandis que la quarantaine de salariés de sa centrale d'expédition à Creuzier-le-Neuf distribue ses produits dans plus de 40 pays.

Deuxième agglomération auvergnate de par son nombre d'habitants et ses activités, Vichy Val d'Allier déploie également ses compétences en plasturgie ([CTL Packaging](#)), en métallurgie ([Valmont](#), leader du marché des candélabres), en automobile ([Ligier](#), leader mondial VSP), électronique ([NSE](#)), centres d'appels ([Satel](#)), matériel électrique ([Peinta](#)) ou encore en agroalimentaire ([Arrivé Auvergne](#), [Convivial](#)). Sans oublier la maroquinerie de luxe (groupe [Fleurus](#), [Sofama](#)) et les eaux minérales Saint-Yorre et Vichy-Célestins ([Société Commerciale des Eaux du Bassin de Vichy](#)).

Porté par son statut de ville thermale qui permet l'ouverture des boutiques vichyssoises les dimanches après-midi, le commerce tient toujours une place importante dans l'agglomération.

Une agglomération redynamisée

+ d'habitants : la cité thermale, forte des 25.325 personnes qui y vivent, affiche une augmentation de 0,4 % de sa population entre 2008 et 2013. Un accroissement également enregistré sur ses communes périphériques telles que Cusset (+ 259 habitants, 2^{ème} ville de l'agglomération avec 13.545 âmes), Abrest, Charmeil, Cognat-Lyonne, Brugheas, Creuzier-le-Neuf et bien d'autres.

+ d'accessibilité : ouverts en janvier 2015, les 14 km du tronçon de l'A719 reliant Vichy à Gannat ont été quotidiennement parcourus par plus de 4.000 véhicules en 2015. Ils permettent de rejoindre plus rapidement la métropole clermontoise.

Inaugurés en février 2016 et baptisés RD 906, les 18,6 kilomètres du contournement sud-ouest de Vichy (entre Saint-Yorre et le rond-point de l'A719) favorise notamment la desserte de la zone d'activités du [Bioparc](#).

Reste le contournement nord-ouest au tracé désormais arrêté, qui pourrait faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique en 2018.

Son problème de désenclavement quasi contourné, l'agglomération peut tirer pleinement profit de son positionnement central au cœur de la France.

+ de visiteurs : l'un des avantages du tourisme d'affaires réside dans son étalement l'année durant. Il représente ainsi plus du tiers du chiffre d'affaires des hôtels de Vichy, avec environ 81.000 nuitées. Selon [l'Office de Tourisme](#) de la ville, représentant en 2015 quelque 1,2 million d'euros, il a augmenté de 10 % par rapport à 2014.

Alors que les plus grands groupes auvergnats (Limagrain, Michelin, CAP l'Oréal, etc.) viennent régulièrement en séminaire au [Palais des Congrès](#) de Vichy, la fusion avec Rhône-Alpes représente un vivier de 200.000 entreprises supplémentaires. Sans oublier les actions de promotion effectuées aussi vers l'étranger.

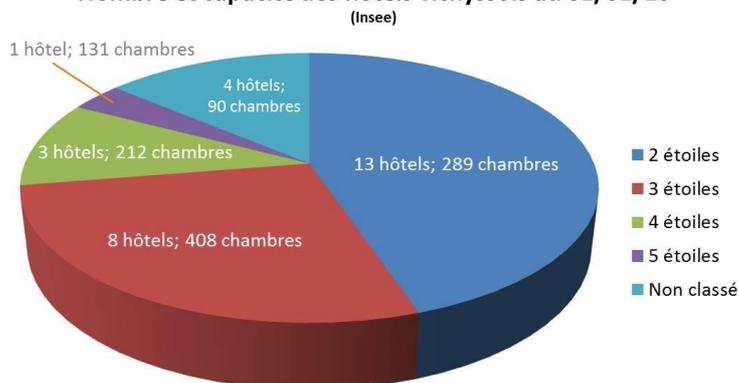
DEN T3 - Nombre d'entreprises par secteur d'activité au 1er janvier 2014

	Nombre	%
Ensemble	4 333	100,0
Industrie	295	6,8
Construction	582	13,4
Commerce, transports, services divers	2 798	64,6
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	<i>1 048</i>	<i>24,2</i>
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	658	15,2

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Nombre et capacité des hôtels vichyssois au 01/01/16



Doté du **premier plateau d'économie sportive de France d'un seul tenant** avec les 120 hectares arborés en bordure du Lac d'Allier du Parc Omnisports Pierre Coulon (incluant notamment le CREPS Vichy Auvergne), son plan d'eau homologué bassin international (cf. aviron et canoë-kayak), son golf de 18 trous, ses courts de tennis, l'hippodrome (proposant ses réunions PMU, ses nocturnes, le Festival du trot et la Grande semaine du galop), mais aussi son stade aquatique, dont la piscine olympique accueille les meilleurs nageurs du monde, l'agglomération permet sur plus de **550 hectares**, la pratique de (presque) tous les sports à tous les niveaux.



En 2016, Vichy Val d'Allier devrait constituer le cadre d'environ 350 stages sportifs et d'une trentaine de manifestations officielles. Un volume d'événements qui tient une place non négligeable dans l'économie locale et contribue à sa notoriété internationale.

Parmi les plus importants : la venue de l'équipe de football et de la délégation slovaque basées à Vichy pour l'Euro 2016 ; le Championnat de France d'aviron ; le Jumping International au stade équestre ; l'Open de France de natation ; le championnat de France de Parachutisme à l'aérodrome de Charmeil ; l'Ironman Vichy et ses épreuves de triathlon rassemblant près de 4.000 athlètes.

+ de formations : la première promotion de [l'Académie PLM](#) (Product Lifecycle Management / cf. Gestion du cycle de vie du produit) est rentrée à Vichy en octobre 2015. Se déroulant en alternance sur un an, cette formation qualifiante de *Consultant fonctionnel PLM* est accessible aux étudiants, salariés et demandeurs d'emploi.

Alors que le Pôle Universitaire vichyssois fête ses 15 ans en septembre 2016, il décline en toute diversité sa douzaine de formations (de Bac+1 à Bac+5) dans cinq domaines principaux : Santé-Nutrition, Multimédia-Communication, Économie-Gestion-Droit, ainsi que Technologie-Management et Commerce.

Dûment reconnu « Site d'enseignement supérieur », le [Pôle Universitaire Lardy](#) accueille plus de 700 étudiants à la rentrée 2016, auxquels viennent s'ajouter ceux qui ont choisi d'y effectuer leur Première Année Commune aux Études de Santé (PACES).

Son site privilégié entre parcs et bords d'Allier héberge également le [CAVILAM – Alliance française](#), qui œuvre depuis 1964 à la promotion internationale de Vichy et de la francophonie. Quelque 5.000 stagiaires issus de plus de 120 nationalités bénéficient annuellement de l'innovation pédagogique pour l'enseignement des langues mise en œuvre sur place. Ils viennent grossir les rangs des 2.000 étudiants de l'agglomération qui profitent, à l'instar des habitants de Vichy Val d'Allier, d'un cadre verdoyant et d'une qualité de vie soigneusement entretenue.



Toute proche du Pôle Universitaire, allant de la gare à la rue du Maréchal Lyautey, l'ancienne friche industrielle des **Docks de Blois** (1,4 hectare) va être réhabilitée. Elle devrait principalement accueillir à la rentrée 2018, les 400 étudiants de l'Institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK) de Vichy. Un nombre quasiment doublé, en raison de l'augmentation des quotas et de l'allongement de la formation sur quatre ans.

Reliant cœur de ville et campagne en toute proximité, des itinéraires de promenade sont aménagés le long de l'Allier qui irrigue son territoire. **Naturelle, cultivée et sportive, l'agglomération entend affirmer sa bonne forme et son bien-être.**

Faire des ronds dans l'eau thermale qui, partant de Vichy, s'élargissent tels des cercles concentriques, pour gagner la métropole Clermont-Vichy-Auvergne, la grande Région et toucher ensuite la France, l'Europe et le monde ...

Parce que « *le thermalisme est dans l'ADN de la Compagnie de Vichy* », Jérôme Phéliepeau entend transmettre les gènes porteurs d'avenir de son entreprise : « *1^{er} employeur privé de la ville, depuis plus d'un siècle nous gérons des centres de santé et l'accueil de nos clients hébergés* ». Des savoir-faire et des bienfaits thérapeutiques (provenant des sels minéraux extraits de l'eau par et pour ses soins) que son dirigeant s'efforce de valoriser.

« *Notre filiale Vichy Spa International (VSI) est spécialisée dans le conseil et l'ingénierie pour la création et la réhabilitation de « Destination Medical Thermal Spa-Hotel », aussi bien en France qu'à l'étranger.* » Après une première ouverture sous licence de marque à Montpellier, suivront en 2017 celles du Qatar et de la Tchéquie (Marienbad), puis de deux établissements marocains, sans oublier des projets déjà bien avancés en Chine.

Au sein du Conseil de développement de l'agglomération de Vichy Val d'Allier, Jérôme Phéliepeau porte le projet « Vichy Medical City », un concept durable associant bien-être et activité médicale pure. Il vise la création d'un ensemble de « médecines intégratives » constitué via des partenariats entre les différents acteurs de santé publics et privés.

C'est sa volonté de **promouvoir un thermalisme intégré à la médecine moderne** qui a poussé Jérôme Phéliepeau à initier le Cluster « Innovatherm » en 2013. Labellisé par le Conseil régional d'Auvergne, coordonné par l'État et l'Europe, le **Cluster d'Excellence Innovatherm** s'inscrit dans la stratégie régionale de « spécialisation intelligente »* initiée à l'échelle européenne.

* dite « S3 » pour Smart Specialisation Strategy

Jérôme Phéliepeau, PDG de La Compagnie de Vichy



En concertation avec d'autres clusters, Innovatherm intervient dans deux des cinq Domaines d'Innovation Stratégique (DIS) définis sur l'Auvergne ; il participe notamment à l'élaboration du projet de Métacluster Santé Auvergne (Centre européen de la mobilité individualisée).



Domaines d'Innovation Stratégique	Exemples de démarches collectives existantes
Prévention-santé et confort de vie des patients	Cluster Nutravita : alimentation santé Cluster IRP : probiotiques Cluster Analgesia Partnership : antalgiques Cluster Innovatherm : thermalisme de santé Pôle de Compétitivité Céréales Vallée : céréales de demain
Systèmes agricoles durables	Pôle de Compétitivité Céréales Vallée
Espaces de vie durables	Grappe Le Damier : grappe d'entreprises culturelles Cluster Innovatherm : thermalisme de santé Cluster E2IA : éco-industries Marque Auvergne Nouveau Monde
Traçabilité physique et numérique	Cluster Auvergne TIC Gouvernance de l'Économie Numérique en Auvergne
Systèmes performants et intelligents – Usine du Futur	Pôle de compétitivité VIA MECA Cluster Efficience Industrielle Groupement AVIA dans le domaine de l'aéronautique

Source : Rapport 001 Conseil régional d'Auvergne- Session Septembre 2014

Conseils de développement : des citoyens acteurs de leurs territoires

Les Conseils de développement rassemblent des acteurs de la société civile (issus des milieux associatif, entrepreneurial, universitaire, etc.) qui s'investissent bénévolement en faveur de leur territoire.

Outils de démocratie participative instaurés par la loi Voynet en 1999, les Conseils de développement ont récemment vu leur rôle élargi (Cf. article 88 loi NOTRe-2015). Regroupés au sein d'une coordination nationale, ils sont mis en place par les communautés de communes, d'agglomération, de métropole et de pays.

Un seuil fixé à 20.000 habitants détermine leur création en tant qu'instances de consultation et de proposition sur les orientations majeures des politiques publiques locales.

Faire avancer des projets qui nous mobilisent

« Nous nous réunissons régulièrement pour faire le point sur les travaux en cours, en assemblée plénière une fois par semestre et en comité de pilotage chaque mois. Nous avons notamment été consultés sur le projet d'agglomération de Vichy Val d'Allier à l'horizon 2025. » Élu par ses pairs, Alain Da Conceição, anime le **Conseil de développement de Vichy Val d'Allier** ; il fait partie des 30 représentants de la société civile sollicités par Claude Malhuret.

Alors que son projet d'agglomération la positionne résolument dans l'axe Clermont-Vichy, cinq des membres du Conseil de Vichy Val d'Allier figurent aussi dans celui du Grand Clermont. Président de la Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier suite aux élections municipales de 2014, Claude Malhuret est également à la tête du pôle Clermont Vichy Auvergne.

Comme le souligne Alain Da Conceição, « cette focalisation au niveau de la métropole nous place dans une démarche cohérente avec les orientations des politiques territoriales. Nous pouvons ainsi agir en toute complémentarité avec les élus, chacun d'entre nous apportant ses compétences spécifiques.

Grâce aux capacités d'auto-saisine reconnues par le législateur et à l'élargissement du champ de nos missions, nous travaillons en outre sur des dossiers choisis par nos soins. Nous fonctionnons par projets autour desquels nous constituons des groupes dédiés. Étant indépendants, nous n'avons pas à attendre que l'on veuille bien nous saisir ; notre action peut être menée en permanence suivant les opportunités qui se présentent. »

Alain Da Conceição, Président du Conseil de développement de Vichy Val d'Allier



Créer une dynamique partenariale

En collaboration avec les coordinations régionales ou locales, la mise en réseau des Conseils de développement existants doit être favorisée par l'intercommunalité qui, selon la loi, « veille aux conditions du bon exercice de ses missions ».

C'est ainsi que les présidents des Conseil de Vichy Val d'Allier (Alain Da Conceição) et du [Pays Vichy-Auvergne](#) (Jean-Claude Mairal) siègent dans les deux assemblées, où ils oeuvrent de concert à l'avancée des projets. « Nous contribuons ensemble à insuffler une véritable dynamique partenariale, susceptible de rassembler les moyens humains et matériels nécessaires. » Jean-Claude Mairal est un fervent partisan des échanges permettant « une approche multi-acteurs, multi-niveaux et multi-secteurs du développement territorial. Cette synergie entre les acteurs et les actions concrètes est capable de fédérer les forces vives des territoires ; à la base de toute démarche, ils s'avèrent indispensables à la réussite de projets collectifs. »

Concernant « la Francophonie, véritable atout de nos territoires, le Pays a concentré ses efforts sur les aspects de formation, de culture et de coopération, le Conseil de Vichy Val d'Allier s'attachant pour sa part à approfondir ses implications économiques. »

En lançant début 2016 un chantier « Avenir Jeunesse en Pays Vichy-Auvergne », son Conseil fait de la jeunesse une priorité.

Quel que soit le domaine abordé ou les fonds mobilisés, il s'agit de **faire progresser la cause des territoires et de leurs habitants d'abord !**

Jean-Claude Mairal, Président du Conseil de développement du Pays Vichy-Auvergne



Allier
le Département342.911 habitants / 7.340,1 km² de superficie / 15.500 entreprises /
130.000 actifs / 4.500 étudiants / www.allier.fr

Le Département : allier proximité et réactivité !

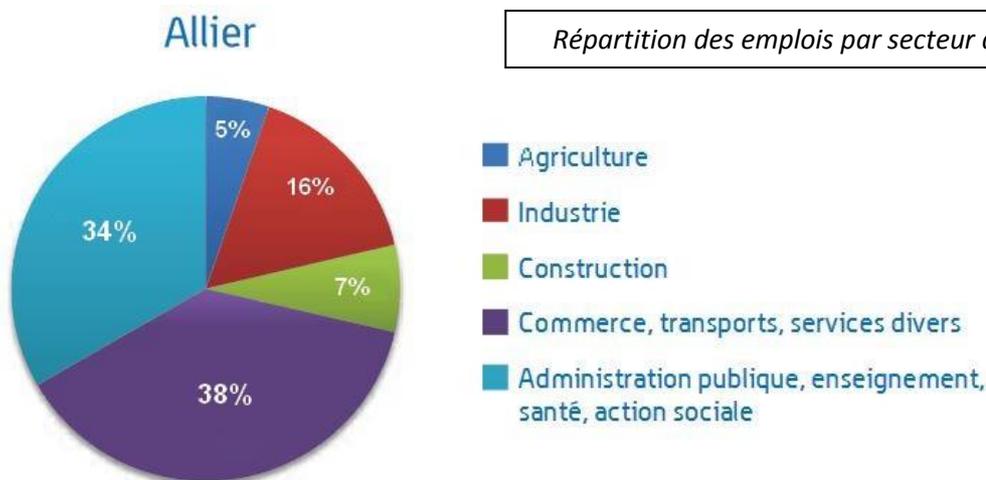
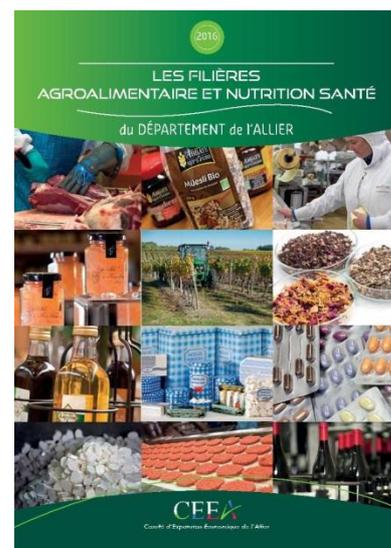
Concernant les aides à la création ou l'extension d'activités économiques, la loi NOTRe accorde une compétence de plein droit aux seules régions. Pour autant, le Conseil départemental, fort de l'expertise acquise, entend être associé à l'élaboration du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation des entreprises. Et participer ainsi pleinement à l'attractivité comme à la promotion de son territoire, avec notamment le tourisme et le thermalisme en partage...

Dans l'Allier, le Département, via son [Comité d'expansion économique](#) (CEEA), continue de faire preuve au quotidien de sa capacité à accompagner les entreprises sur le terrain. « Nous entretenons avec les entreprises une relation forte. Depuis la création du CEEA en 1956, nous avons noué ensemble une réelle complicité, faite de confiance et de respect mutuel. » Pierre Guyot, son nouveau directeur, sait parfaitement de quoi il parle, puisque cela fait 25 ans qu'il œuvre au sein du Comité.

« Acteur historique de proximité, le CEEA est susceptible de constituer le relais de projets collaboratifs s'inscrivant dans la stratégie régionale. » Des perspectives d'actions envisagées « en toute complémentarité » par son Président, Bernard Coulon.

La démarche prospective, ainsi que l'animation et la mise en relation menées d'amont en aval par le CEEA, facilitent la **valorisation des filières d'activités**. Cette dynamique « filières » constitue un axe fort de développement et de promotion économique du territoire. « Nous travaillons sur une offre globale favorisant l'élaboration de projets interrégionaux, dont certains devraient se concrétiser. »

NB : permettant d'avoir une connaissance précise du poids économique des filières, des annuaires dédiés sont régulièrement publiés par le CEEA.



Dans l'Allier, les quelque 20.000 salariés de **l'industrie** représentent **16 % des actifs**, soit un taux supérieur à la moyenne nationale (13 %). Sur les 15.550 entreprises que compte le département, environ 1.400 oeuvrent dans le secteur de l'industrie, représentant **9 % des entreprises locales**. (Source : Annuaire filières Agroalimentaire et Nutrition-Santé- 2016 CEEA)

Concernant la filière automobile, dont les quatrièmes rencontres entreprises (réunissant Auvergne, Bourgogne, Centre et Limousin) se sont déroulées à Vichy en juillet 2015, le site bourbonnais de PSA Peugeot Citroën de Sept-Fons (600 collaborateurs) a bénéficié, avec le soutien des pouvoirs publics, d'un investissement de plus de deux millions d'euros visant à réduire de moitié ses déchets de sable.



**544.000 habitants / 2 communautés d'agglomération / 13 intercommunalités /
250.000 emplois / 40.000 étudiants / www.clermontmetropole.org**

Métropole Clermont Vichy Auvergne : un axe de coopération transversale

« La **Métropole d'équilibre à l'ouest régional** qu'il s'agit de construire doit se définir comme une métropole d'un genre nouveau, particulière et originale, polycentrique et multipolaire, qui s'adosse à la fois sur sa dynamique métropolitaine incontestable et son identité humaniste typiquement auvergnate. Elle conjugue de manière inédite un marquage industriel fort, des nouvelles ruralités, un patrimoine naturel et agricole d'exception, la présence de deux grands parcs naturels régionaux, un positionnement stratégique sur le numérique, une multitude de fleurons culturels et sportifs... »

(Cf. Note mars 2016 - Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole)

Les bases d'une véritable métropole auvergnate ont été posées dès la mise en place de l'agence d'urbanisme de Clermont Métropole en 1998. Organisme d'études et de réflexion, il accompagne depuis sa création fin 2013, le **syndicat mixte Métropole Clermont Vichy Auvergne** dans l'organisation générale et la coordination de ses travaux.

C'est Claude Malhuret qui assure actuellement la présidence du pôle métropolitain regroupant (en date de février 2016) quatre aires urbaines d'Auvergne : Clermont/Riom, Issoire, Thiers et Vichy avec quinze EPCI (cf. les deux communautés d'agglomération de Clermont et Vichy et les 13 communautés de communes) associés à la CCI d'Auvergne.

Après Riom (2012) et Clermont-Ferrand (2013), Vichy a accueilli en juin 2016 les troisièmes Assises Métropolitaines.

Correspondant à une réalité géographique et démographique, le pôle métropolitain veut assurer sa visibilité au sein de la grande région. La Métropole Clermont Vichy Auvergne concerne un bassin de vie qui s'étend de Brioude-sud à Vichy-nord, en passant par Issoire, Clermont et Thiers. Alors que de nouveaux membres pourraient la rejoindre, plus de la moitié de la population auvergnate devrait se trouver concernée. Ses différents acteurs publics et privés élaborent **des stratégies communes** en vue du renforcement de leur attractivité et de leur performance.

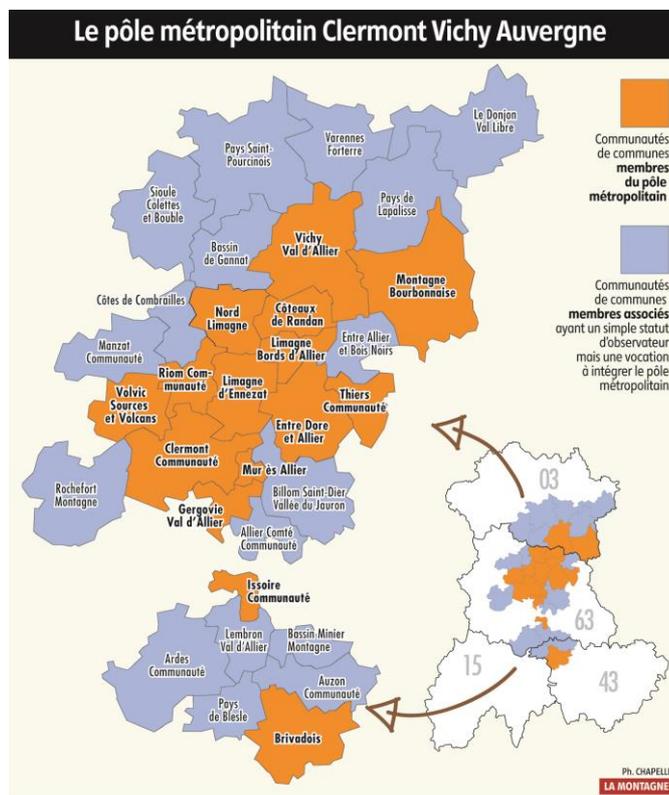
Un jeu collectif

C'est le domaine sportif qui a ouvert la voie, avec la fusion à l'été 2015, des clubs de basket de Clermont-Ferrand et Vichy. Baptisée JA Vichy-Clermont Métropole (JAVCM), la nouvelle entité en rouge et jaune constitue un club étendard aux objectifs (et au budget) accrus, alternant entraînements et matchs sur les deux sites.

Un front économique unifié

C'est dans ce cadre que **trois biosites d'Auvergne ont signé une convention de partenariat** en février 2016. Ces trois sites regroupent la très grande majorité des entreprises auvergnates appartenant aux bio-industries, un secteur porteur pour le territoire. Conservant chacun leur autonomie, le Biopôle Clermont-Limagne (43 entreprises, près de 20.000 m² de laboratoires et 1.400 employés répartis sur les 3 sites de Saint-Beauzire, Riom et Clermont-Ferrand), le Bioparc Vichy-Hauterive (13 entreprises et quelque 160 salariés), ainsi que le Naturopôle de Saint-Bonnet-de-Rochefort (5 entreprises pour environ 230 emplois), ont décidé d'optimiser ensemble leur efficacité. Identité, site internet et logo communs, sans oublier démarches et prospection sur les salons, les synergies entre leurs entreprises sont dorénavant animées par un même comité de pilotage. Ce type de partenariat devrait faire des émules au sein du pôle métropolitain.

Autre projet d'envergure pour Clermont Vichy Auvergne, la création d'une unité de production d'éthanol à partir des déchets de la filière bois, sur le site de Montpertuis. Dépollué en 2015 et acquis par Vichy Val d'Allier, il pourrait par la suite constituer un cluster de « chimie verte » novateur.



AUVERGNE – Rhône-Alpes

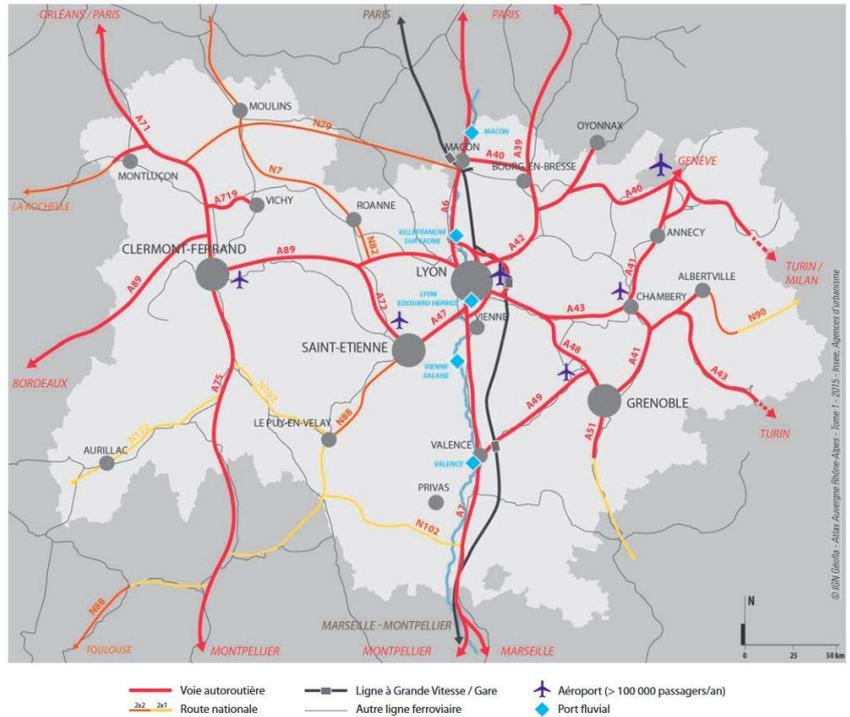
7,8 millions d'habitants / 70.700 km² de superficie / 3,2 millions d'emplois /
230 milliards de PIB / 300.000 étudiants / www.auvergnerhonealpes.eu

* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1^{er} octobre 2016, après avis du Conseil Régional

Région Auvergne-Rhône-Alpes : des atouts complémentaires

Positionnée derrière l'Île de France, la Grande région Auvergne-Rhône-Alpes dispose de nombreux arguments à faire valoir. Sa réussite passe par une harmonisation des forces et des faiblesses (économiques, démographiques et géographiques) identifiées sur son territoire.

Dans le cadre de la loi NOTRe, la Région est dorénavant responsable des orientations en matière de développement économique, à travers un schéma prescriptif, le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDII). Tenant compte des atouts régionaux à valoriser comme du juste équilibre territorial à trouver, il fixe les priorités établies par les 204 membres du Conseil régional de la nouvelle Région élus en décembre 2015, pour une durée de 6 ans (jusqu'en mars 2021).



Seule à pouvoir accorder des aides aux entreprises (droit qu'elle peut déléguer aux intercommunalités), la Grande région est en charge de la coordination des actions économiques et de l'animation des pôles de compétitivités.

Nombre de clusters, pôles de compétitivité et pôles d'excellence :

Thèmes	Auvergne	Rhône-Alpes	Ensemble
Energie, environnement, chimie "verte", dev. durable, bois...	3	10	13
Microtechnique, mécanique, aéronautique, transports...	3	8	11
Biotech, santé, cosmétique...	5	4	9
TIC, automatismes, sécurité info...	4	3	7
Agricole, agroalimentaire...	2	3	5
Matériaux, chimie...	2	2	4
Autres (sports et tourisme)		2	2

Selon l'annuaire des entreprises de France (source CCI, 2014), 315 242 établissements sont recensés sur le territoire de la nouvelle région se répartissant ainsi :



(Source : La voix des entreprises Janvier 2016 - CCI Puy-de-Dôme)

Focus sur le numérique, une filière d'excellence qui se structure

Selon le 1^{er} Observatoire de la filière numérique régionale (publié le 27 avril 2016 par Clust'R Numérique & EY*), **Auvergne-Rhône-Alpes est la 2^{ème} région française en nombre d'emplois (60.000) dans le secteur numérique.**

Alors que Laurent Wauquiez, Président de région, affiche son ambition de « faire la Silicon Valley européenne » en Auvergne-Rhône-Alpes, plusieurs axes de développement sont privilégiés.

« Le numérique fait partie des priorités de la région Auvergne-Rhône-Alpes. S'il offre des perspectives passionnantes en termes d'innovation et de développement économique, il vient aussi s'inscrire de manière très concrète dans notre quotidien à tous. Le budget attribué pour le **déploiement de la fibre** progresse de 39 % par rapport à 2015, avec un montant de 46 M€ de crédits d'investissement. » Et Charlotte Benoit de souligner que, « consciente de l'importance du développement des infrastructures pour favoriser celui des usages, la Région se mobilise fortement en faveur de l'accès pour tous au très haut débit en faisant résolument le choix de la fibre optique. **L'amélioration de la couverture en téléphonie mobile** de l'ensemble du territoire reste dans le même temps une priorité majeure. La Région place également la question de la formation au cœur de ses réflexions, avec **la création d'un campus des métiers du numérique** qui intégrera formations initiales, formations continues et services aux entreprises. Rayonnant sur l'ensemble de la Grande région, mais également aux niveaux national et européen, il permettra, entre autres, de répondre aux nombreux besoins de recrutement des entreprises, quelle que soit leur taille ou leur activité. » Dans le cadre de la réorganisation territoriale, les territoires ruraux et péri-urbains vont pouvoir eux aussi, bénéficier de l'effet levier du numérique. Il est prévu de les accompagner en leur proposant de l'ingénierie, ainsi que du soutien au développement de nouveaux services numériques (Cf. démarches de type « territoire intelligent » ou « smart city »).

Charlotte Benoit, Conseillère régionale, vice-présidente de la Commission « Numérique »



Pour mieux tenir son rang aux premiers plans national et international, le numérique opère le **regroupement de ses forces existantes** : début juillet 2015, les clusters Numélink (Saint-Étienne) et RhoneAlley (Drôme-Ardèche) fusionnaient. En avril 2016, Numélink a été rejoint par Auvergne TIC, comptabilisant dès lors plus de 300 adhérents.

Son homologue lyonnais, le Clust'R Numérique, lui aussi labellisé Cluster d'Excellence Européenne, affiche également plus de 300 entreprises cotisantes. D'après les chiffres de la DIRECCTE de janvier 2016, il pèse près de 50 % du poids économique de la filière numérique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, représentant 22.000 emplois et 2,2 Md€ de CA consolidé. Effectif à partir du 1er janvier 2017, le rapprochement soutenu par la Région entre ces deux principaux clusters français devrait leur permettre de **constituer l'un des premiers clusters numérique d'Europe.**

Encouragées par les collectivités territoriales, des initiatives publiques/privées voient le jour, à l'instar du **Bivouac**, un booster de startups né de la volonté de Clermont Communauté et la région Auvergne, en partenariat avec de grands groupes privés (Michelin, Caisse d'Épargne et de Prévoyance Auvergne et Limousin, La Montagne, Limagrain, Crédit Agricole Centre France, Orange, EDF, Engie, Numélink). Basée à Clermont-Ferrand, cette structure a pour vocation d'accompagner et d'accélérer le développement des startups à forte composante numérique vers leur marché. Le Bivouac est un outil important de structuration de l'écosystème, qui a notamment permis fin juillet 2016 l'obtention du label « **French Tech** » de l'agglomération clermontoise sur le thème « le numérique au service des mobilités ». Grâce à la French Tech, Clermont-Ferrand figurera sur la carte mondiale de l'innovation numérique.

Désireuse d'affirmer sa visibilité à l'échelle européenne, la 2^{ème} Région de France s'attache à réduire les disparités de son territoire. L'exemple du « Numérique » atteste de la capacité des différents acteurs, publics et privés, à coordonner leurs actions en vue d'une progression collective.

Textes : Véronique Durupt (VD Redac)

La société Percall, implantée à Vichy et spécialisée dans le domaine pointu du **PLM** (Product Lifecycle Management), devrait créer, entre 2016 et 2018, 160 emplois supplémentaires aux 230 déjà comptabilisés sur le groupe à Vichy, en Europe et Afrique du Nord.

Grâce au PLM, système collaboratif à 360° étendu au service du produit, la plupart des biens manufacturés sont définis, mis au point, simulés, produits et gérés numériquement, tout au long de leur cycle de vie.

